

LIGUE ILE DE FRANCE DE BADMINTON

# Règlement TIF

**SAISON**

**2016**

**2017**

Version du 31 Mai 2016

## REGLEMENT PARTICULIER DES TROPHEES D'ILE-DE-FRANCE DES JEUNES

### Préambule relatif aux joueurs inscrits dans les tableaux Poussins :

Les épreuves, objet du présent Règlement, ne s'adressent pas aux débutants mais aux joueurs ayant une pratique régulière, assidue et demandeurs d'une pratique compétitive. L'enjeu de celles-ci est de faire émerger les meilleurs joueurs franciliens de moins de onze ans afin de les intégrer progressivement dans un processus de compétition. La première compétition doit être vécue comme un acte de plaisir qui s'inscrit dans la continuité des apprentissages du club et du Comité. Il convient donc que parents et entraîneurs préparent les jeunes joueurs à la vivre comme telle.

### 1. ORGANISATION ET HORAIRES

Le Trophée d'Ile-de-France des Jeunes est un circuit régional de la LIFB qui en définit son règlement, le nombre d'étapes, les dates dans son calendrier sportif (disponible sur le site de la LIFB : [www.lifb.org](http://www.lifb.org)) et les conditions d'organisation.

L'organisation des étapes peut être confiée par la LIFB aux clubs et aux Comités Départementaux d'Ile-de-France.

Toute compétition dont l'organisation est déléguée en partie ou en totalité par la LIFB à un club ou un Comité Départemental doit répondre au cahier des charges de la compétition.

Pour être agréé par la LIFB, le club ou Comité Départemental organisateur doit :

- Prendre connaissance du cahier des charges.
- Faire une demande d'agrément sur le Formulaire de demande d'agrément d'organisation d'une compétition régionale (disponible sur le site de la LIFB).
- Après acceptation de cette demande, envoyer au siège de la LIFB un exemplaire signé de la Convention pour l'organisation d'une compétition régionale.

Les horaires de la compétition (hors organisation) doivent être compris entre 8h30 et 20h le samedi et 8h30 et 18h30 le dimanche.

### 2. REGLES

Le Trophée d'Ile-de-France des Jeunes se déroule selon les règles de la BWF, de la FFBaD et de la LIFB.

Le comptage des points se déroulera selon les règles de la FFBaD en vigueur.

Les dirigeants des Clubs/Comités participants s'engagent à respecter et faire respecter le présent règlement validé par le Conseil d'Administration de la LIFB.

La LIFB se réserve le droit d'y apporter des modifications en cas de nécessité.

Ce circuit est ouvert aux catégories Poussin, Benjamin, Minime et Cadet. Les joueurs mini-bad pourront participer aux tableaux poussins mais leur inscription sera soumise à l'accord préalable du Responsable Sportif de la Ligue.

Les Comités Départementaux d'Ile-de-France devront obligatoirement organiser un Dispositif Avenir Départemental (DAD) au cours de la saison pour pouvoir inscrire des joueurs aux étapes de ce circuit. La date du DAD devra impérativement être communiquée par écrit au Responsable Sportif de la Ligue avant la date limite d'inscription au TIF 1.

### 3. CATEGORIES, CLASSEMENT ET INSCRIPTIONS

L'inscription d'un joueur ne peut se faire que par son Comité départemental d'appartenance. Le Comité Départemental désignera en début de saison un responsable chargé des inscriptions qui sera l'interlocuteur unique de la Ligue. Aucune inscription individuelle ou de club ne sera prise en compte.

#### 3.1. Catégorie poussin

Les Comités Départementaux peuvent présenter :

- En simple : 6 joueurs/joueuses par tableau (3 titulaires et 3 remplaçants).
- En double : 1 paire titulaire par tableau.

En simple, les places laissées vacantes par les Comités présentant moins de 3 titulaires seront occupées par des joueurs/joueuses retenus par la commission de sélection rattachée au secteur de l'accès au haut niveau, sur la base de la liste des remplaçants.

En double, les Comités pourront engager des paires constituées avec des joueurs d'autres Comités Départementaux (ou exceptionnellement avec des joueurs de Comités extérieurs à l'Ile de France), dites « paires mixtes » dans la limite de quatre paires par tableau (ou éventuellement plus, au cas où certains Comités ne présenteraient aucune « paire titulaire » ci-dessus mentionnée. En cas de « paires mixtes » supérieures en nombre, la commission de sélection précitée retiendra les meilleures d'entre-elles en additionnant les rangs du classement en simple de chacun des joueurs à la date limite d'inscription.

### 3.2. Catégories benjamins, minimes et cadets

#### 3.2.1. Tableaux de simple : Choix des joueurs

- Une place est réservée par Comité (sous réserve que le joueur/la joueuse fasse partie des 40 meilleurs joueurs/joueuses d'Ile-de-France en simple à la date limite d'inscription).
- Une place supplémentaire est accordée au Comité accueillant la compétition (sous réserve que le joueur/la joueuse fasse partie des 40 meilleurs joueurs/joueuses d'Ile-de-France en simple à la date limite d'inscription).
- Une place (« wild-card », cf. ci-dessous) peut en outre être accordée sur proposition de la commission de sélection précitée.
- Le tableau est alors complété par les joueurs/les joueuses faisant partie du Top 40 d'Ile-de-France en simple à la date limite d'inscription, dans l'ordre de leur classement et dans la limite des places disponibles.

#### 3.2.2. Tableaux de double : Choix des joueurs

- Une place est réservée par Comité (sous réserve que la paire soit constituée de deux joueurs/joueuses faisant partie des 40 meilleurs joueurs/joueuses d'Ile-de-France en simple à la date limite d'inscription).
- Une place supplémentaire est accordée au Comité accueillant la compétition (sous réserve que la paire soit constituée de deux joueurs/joueuses faisant partie des 40 meilleurs joueurs/joueuses d'Ile-de-France en simple à la date limite d'inscription).
- Une place (« wild-card », cf. ci-dessous) peut en outre être accordée sur proposition de la Commission de Sélection de la Ligue.
- Le tableau est alors complété par les paires constituées de joueurs appartenant chacun au Top 40 d'Ile-de-France en simple à la date limite d'inscription. En cas de paires supérieures en nombre, la commission de sélection précitée retiendra les meilleures d'entre-elles en additionnant les rangs du classement en simple de chacun des joueurs/joueuses à la date limite d'inscription.
- Il est possible d'inscrire des paires de double composées à 50% de joueurs ou joueuses non francilien(ne)s. La commission de sélection précitée validera ces compositions de paires au regard des principes de sélection ci-dessus (le nombre de points du CPPH du joueur ou de la joueuse hors IDF sera retenu pour lui attribuer un rang de classement par rapport au CPPH des joueurs du TOP 40 d'Ile de France tel qu'apparaissant dans Poona). Les joueurs hors IDF éventuellement retenus ne pourront en aucun cas participer aux épreuves de simple.

#### 3.2.3. Critères complémentaires et précisions

- Les poussins, benjamins et minimes peuvent jouer dans une catégorie d'âge supérieure.
- Les joueurs et joueuses du Top 10 National en simple à la date limite des inscriptions ont obligation de jouer dans la catégorie d'âge supérieure (à l'exception des poussins). Les joueurs ne peuvent s'inscrire que dans une seule et même catégorie d'âge pour une même étape.

*Les joueurs/les paires bénéficiant de « wild-card » seront choisis par rapport aux demandes éventuelles de dérogations des Comités Départementaux. Ceux-ci pourront demander trois dérogations (obligatoirement argumentées) au maximum par étape, toutes catégories et tous tableaux confondus. Ces demandes seront examinées par la commission de Sélection rattachée au secteur d'accès à haut-niveau de la LIFB qui statuera au regard des principes de sélection des joueuses et joueurs validés par la LIFB.*

#### 4. ORGANISATION DES DIFFERENTES ETAPES

Les étapes du Trophée d'Ile-de-France des Jeunes seront organisées comme suit, et alternativement, jusqu'à la fin de la saison sportive concernée :

##### 4.1. Catégorie Poussin

- TIF 1 : SH, SD
- TIF 2 : SH, SD, DH, DD
- TIF 3 : SH, SD
- TIF 4 : SH, SD, DMX

L'inscription sur deux tableaux est autorisée. La taille maximale des tableaux est la suivante :

- Simple Homme : 24 joueurs
- Simple Dame : 24 joueuses
- Double Homme : 12 paires
- Double Dame : 12 paires
- Double Mixte : 12 paires

##### 4.2. Catégorie Benjamin, Minime, Cadet

- TIF 1 : SH, SD, DH, DD
- TIF 2 : SH, SD, DMX
- TIF 3 : SH, SD, DH, DD
- TIF 4 : SH, SD, DMX

L'inscription sur deux tableaux est autorisée. La taille maximale des tableaux est la suivante:

- Simple Homme : 18 joueurs
- Simple Dame : 18 joueuses
- Double Homme : 12 paires
- Double Dame : 12 paires
- Double Mixte : 12 paires

##### 4.3. Nombre de terrains nécessaires

- TIF 1 et TIF 3 : 10 terrains
- TIF 2 et TIF 4 : 7 terrains

##### 4.4. Jours des catégories et Tableaux (à titre indicatif et sous réserve de modifications)

- TIF 1 et TIF 3
  - Samedi : SH Poussins, SD Poussins, SH Benjamins, SH Minimes, SD Benjamines, SD Minimes, DH Cadets, DD Cadettes
  - Le dimanche : DH Benjamins, DH Minimes, DD Benjamines, DD Minimes, SH Cadets, SD Cadettes
- TIF 2
  - Le samedi : SH Poussins, SD Poussins, Mx Benjamins, Mx Minimes, SH Cadets, SD Cadettes
  - Le dimanche : DH Poussins, DD Poussines, SH Benjamins, SH Minimes, SD Benjamines, SD Minimes, MX Cadets
- TIF 4
  - Le samedi : SH Poussins, SD Poussins, Mx Benjamins, Mx Minimes, SH Cadets, SD Cadettes
  - Le dimanche : Mx Poussins, SH Benjamins, SH Minimes, SD Benjamines, SD Minimes, MX Cadets

#### 5. ARBITRAGE

La Commission Régionale d'Arbitrage désignera le Juge Arbitre dont la présence est obligatoire. Le Juge Arbitre envoie son rapport, sous format électronique, à l'intention de la CRA [arbitrage@lifb.org](mailto:arbitrage@lifb.org) et du Secrétariat de la LIFB chargé de la Vie Sportive [competition@lifb.org](mailto:competition@lifb.org) et se charge d'intégrer les résultats de la compétition sur Poona. Les joueurs doivent avoir des notions d'arbitrage et pourront être amenés à arbitrer à la demande du Juge Arbitre. La présence de

jeunes officiels de l'UNSS serait souhaitable aussi souvent que possible. Le club et la Ligue contacteront les AS de l'UNSS proches du club accueillant la compétition à cet effet.

## 6. CONVOICATIONS

À l'issue du tirage au sort, les convocations seront publiées et téléchargeables sur le site internet de la LIFB. Elles seront adressées aux responsables chargés des inscriptions désignés par les Comités.

## 7. ACCOMPAGNATEUR

Les joueurs doivent être accompagnés d'un responsable majeur nommé par le club ou le Comité départemental du joueur. Ce responsable doit être présent impérativement durant toute la compétition sous peine d'exclusion des joueurs et devra pointer tous les joueurs auprès de la table de marque muni de toutes les licences.

## 8. VOLANTS

Les volants en plumes sont obligatoires et à la charge des joueurs qui devront en prévoir un nombre suffisant pour toute la durée de la compétition. La Ligue fournira à l'organisateur les volants pour les finales.

## 9. RECLAMATION

En cas de réclamation, un courrier sera adressé à la LIFB à l'intention de la Commission Sportive Régionale dans les 72 h après la fin de l'épreuve.

Il sera accompagné d'un chèque de 30 € qui sera encaissé uniquement si la réclamation est refusée. Cette réclamation doit être formulée par l'accompagnateur (voir article 7), accompagnée du rapport circonstancié de chacune des parties.

## 10. FRAIS D'ENGAGEMENT

Les frais d'engagements seront à régler à réception de facture par chèque à l'ordre de LIFB et envoyés au Siège de la Ligue.

Les tarifs sont les suivants :

- Catégorie Poussin : 6 € par tableau par joueur en simple et 4 € par tableau et par joueur en double ou en mixte
- Catégories Benjamin, Minime et Cadet : 12 € en simple et à 8 € par tableau et par joueur en double ou en mixte.

## 11. RECOMPENSES

Une remise de récompenses sera faite sur chaque journée pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> de chaque tableau et chaque catégorie.

Le vainqueur en simple de chaque étape sera automatiquement qualifié pour le Championnat Régional Jeunes, sous réserve de ne pas contrevenir à l'article 4 du Règlement de ce dernier.

## 12. CAHIER DES CHARGES

Le plateau de jeu		
Nombre de terrains au total (minimum)		10
Paire de poteaux, filets, toises		10
Chaises d'entraîneurs		40
Eclairage artificiel en lux		800
Occultation des verrières (si besoin)		Oui
Bannette des joueurs		20
La gestion de la compétition		
Diffusion et gestion des inscriptions		LIFB
Gestion table de marque		organisateur
Informatique		organisateur
Titulaire(s) du SOC minimum		1
Bénévoles (minimum)		2
Logiciel du tournoi		Badnet
Les salles		
Horaires du samedi		8h30-20h00
Horaires du dimanche		8h00-18h30
Tribunes		oui
Vestiaires joueurs		2
Vestiaires arbitres et juge de lignes		1
Sanitaires pour les sportifs		2
Sanitaires pour le public		2
Chauffage		oui
Affichage des horaires		oui
Affichage des résultats		oui
Emplacement stand Partenaire		oui
Connexions électriques		oui
La logistique		
Distance entre les salles		
Buvette, restauration rapide (par salle)		1
L'arbitrage		
Juge-arbitre		Selon RGC
Arbitres (au moins le dimanche)		5
Scoreur		si possible
Le protocole et les récompenses		
Protocole		LIFB & org.
Récompenses		LIFB
La communication		
Site web LIFB (convocations, résultats)		oui